

Cyrille François

Une voix paysanne authentique sans « patoiserie » : Le défi de Guillaumin dans *La Vie d'un simple*

Abstract: *La Vie d'un simple* [*The Life of a Simple Man*], an account of the life of a nineteenth-century farmer, was published in 1904 by Émile Guillaumin, himself a farmer. Guillaumin's status as a writer-farmer conditioned the reception of the work, with critics seeing it as a text written in the language of the people, rather than that of writers. However, the book is not written with transcriptions of popular language, like in other rustic novels. The language is carefully crafted, and Guillaumin attempts to make the voice of the peasants heard in a different way. The novel contains technical or regional words, usually indicated in quotes, italics or even with an explanatory note. The challenge for the writer is to find a way of portraying the lives of the farmers and conveying their voice without lapsing into patois, which he considers harmful to the image of the peasants. This article attempts to analyse the strategies implemented by Guillaumin, based in particular on the reprints of the novel in which Guillaumin made a large number of changes, the quest for authenticity being carried out by hesitations and attempts.

Keywords: Émile Guillaumin, working-class literature, French literature, vernacular, rustic novel

Mots clés : Émile Guillaumin, littérature prolétarienne, littérature française, vernaculaire, roman rustique

1 Introduction

Les voix du peuple sont le plus souvent représentées dans les œuvres littéraires par des écrivains qui ne sont pas issus de milieux populaires, ce qui pose des problèmes d'authenticité, comme le soulignent Andreas Dufter et Susanne Zepp-Zwirner :

Lorsqu'il s'agit de faire résonner les « voix du peuple », les défis de l'écriture littéraire s'accroissent encore davantage : chez nombre d'auteurs issus des couches aisées, « l'exotisme du verbe populaire » (Wolf 1990, 11) semble encourager une représentation de l'oral plutôt fan-

Cyrille François, Lausanne

taïste. Ce n'est certainement pas le souci d'*authenticité* qui prime, ni dans le réalisme ni dans le courant naturaliste. (Dufter/Zepp-Zwirner dans ce volume, nous soulignons)

Le cas de *La Vie d'un simple*, publié par Émile Guillaumin en 1904, semble ainsi pertinent dans le cadre d'une réflexion sur « La langue du peuple dans la littérature française », car cet auteur n'est pas issu « des couches aisées ». C'est un véritable paysan du Bourbonnais qui a travaillé la terre toute sa vie en poursuivant une carrière d'écrivain en parallèle. *La Vie d'un simple*, son premier roman publié, relate en outre la vie de Tiennon, un métayer de l'Allier au XIX^e siècle. Le fait qu'un paysan écrive sur les paysans semble être un gage d'authenticité pour les critiques dès la publication du livre. M.-C. Poinsoit écrit ainsi en 1906 : « Nulle recherche de mots [...] Il ne s'embarrasse point des soucis d'un Flaubert. Il n'a cure des effets. Il écrit comme on parle, ce qui est enseigné dans les écoles primaires. » (M.-C. Poinsoit, *La Grande Revue*, avril 1906 ; cité dans Roche 2006, 109).

De quel type d'authenticité parle-t-on, cependant ? Tiennon, le protagoniste qui raconte sa propre histoire à la première personne, devrait parler comme un paysan de l'Allier de l'époque, et non comme un écolier, serait-ce des écoles primaires, lui qui n'y est jamais allé. Guillaumin renonce en fait à présenter les paroles des paysans de manière fidèle dans *La Vie d'un simple*, comme il s'en explique dans un avant-propos où l'auteur dialogue avec son personnage, qui s'inquiète de ne pas être compris :

Mais tu ne vas pas rapporter les choses comme je les dis : je parle trop mal ; les messieurs de Paris ne comprendraient pas....

– C'est juste ; je vais écrire en français pour qu'ils comprennent sans effort ; mais je ne ferai que traduire vos phrases, ce sera bien de vous quand même. (Guillaumin 1904, vi–vii)

L'expression « écrire en français » suggère que le parler de Tiennon est tellement distinct du français standard qu'il faudrait effectivement le « traduire ». Le terme semble exagéré pour décrire un habitant du nord du Bourbonnais à la fin du XIX^e siècle : d'une part, le dialecte d'oïl de cette région était proche du francien et ne présentait pas de différences assez importantes pour qu'il puisse passer pour une autre langue devant être traduite ;¹ d'autre part, des observateurs notaient déjà au début du XIX^e siècle que « l'on parle la langue française sans dialecte, même dans les communes rurales » dans l'arrondissement de Moulins ou que « le campagnard bourbonnais n'utilisait pas précisément un patois » (cités dans Gagnon

¹ La situation serait sans doute différente au sud du Bourbonnais, dans la zone du Croissant où se rencontrent les langues d'oïl et d'oc, et au sud-est, où était parlé le francoprovençal.

1982, 12).² Dans la réédition du livre en 1922, Guillaumin modifie d'ailleurs l'avant-propos et emploie une formulation plus proche de l'idée d'un usage régional du français :³ « je vais tâcher d'écrire de façon à ce qu'ils comprennent sans trop d'effort, mais en respectant votre pensée » (Guillaumin 1922, 8). Dans tous les cas, l'authenticité porte sur le respect de la pensée, la langue pouvant, elle, être « ajustée ».

Dans un livre antérieur, Guillaumin avait adopté une autre stratégie pour mettre en scène des paysans bourbonnais. *Dialogues bourbonnais* (1899) présentait des dialogues (parfois aussi des poèmes ou des contes) tels qu'ils pouvaient être entendus en Bourbonnais, précédés d'un petit texte introductif où l'auteur décrit la variété de français parlée dans la région d'Ygrande, avec des termes durs :

J'ai employé à dessein le *français écorché* qui était le langage courant d'autrefois, que beaucoup de vieillards – et même de jeunes – parlent encore aujourd'hui. [...] J'ai pensé qu'il serait intéressant, au moment où le siècle s'achève, de fixer quelques spécimens de ces conversations qu'on n'entendra bientôt plus. (Guillaumin 1899, 10)

Dans cette œuvre sous forme de dialogues, Guillaumin choisit ainsi la fidélité linguistique, à laquelle il renoncera pour son roman, éprouvant sans doute quelques réticences à employer un « vieux langage » au statut flou, entre patois et français standard, dont il ne regrette pas la disparition progressive.⁴ Sa description est proche de l'avis de son compatriote Camille Gagnon, selon qui « le français [s'emploie dans le Bourbonnais] couramment avec les incorrections habituelles aux milieux populaires », mais qui relève néanmoins que ce serait une « vue superficielle » que de considérer ces parlers « comme du français écorché ou déformé par ignorance » (Gagnon 1982, 23 ; voir aussi Brunet 1964, XII). On ne peut ainsi plus véritablement parler de dialecte ou de patois pour décrire la langue parlée en Bourbonnais à l'époque de Guillaumin, si ce n'est de manière dépréciative pour renvoyer à une « variété linguistique subordonnée à une langue dite standard » (Klinkenberg 1999, 35). La citation de C. Gagnon soulève également la diffi-

2 Moulins se trouve un peu à l'est de la région où se déroule le roman. M. Bonin et D. Gaillardon soulignent qu'il est particulièrement difficile de savoir « où commence le français régional et où s'arrête le patois [...] plus particulièrement pour ce qui tient de l'histoire propre au centre de la France », où se sont rencontrés plusieurs dialectes (2010, 7). F. Brunet précise quant à lui qu'un « parler local est d'autant moins considéré qu'il est plus proche du français » (1964, XII), ce qui est le cas du dialecte d'oïl bourbonnais.

3 L'expression est employée par F. Gadet (2003b, 128), qui la préfère à « français régional ». Sur l'utilisation de « français régional », voir aussi Baggioni (1993) et Bertucci (2019).

4 Guillaumin en fait part dans un ajout à la préface de la réédition de *Dialogues bourbonnais* en 1912, où il précise également que « [le vieux langage] était stupide plus que de raison, n'ayant ni l'avantage d'un patois spécial, ni celui d'un français correct ».

culté de distinguer entre variation géographique (diatopie) et variation sociale (diastratie) :⁵ le français parlé par les paysans bourbonnais à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle présente en effet à la fois des caractéristiques héritées de l'ancien dialecte d'oïl bourbonnais et des traits populaires.

Pour représenter le français populaire dans *La Vie d'un simple*, Guillaumin renonce ainsi aux « patoiseries » (Vernois 1963, 234) dans le cadre, nous le verrons, d'une stratégie plus générale visant à faire évoluer la représentation des paysans en littérature. L'expression « français populaire », souvent associée au milieu urbain, peut étonner pour décrire le monde rural, mais il s'agit d'insister ici sur la représentation des voix du peuple, qui mélangent, on l'a vu, des traits populaires et des traits régionaux. Pour reprendre les termes de Catherine Vigneau-Rouayrenc : « dans le roman de type traditionnel le langage populaire se définit par rapport au langage littéraire qu'impose la Norme. Y est de ce fait perçu comme populaire tout phénomène langagier qui constitue une irrégularité par rapport à la variante de rigueur » (1990, 44). Guillaumin semble partager une conception normative de la langue qui lui a été principalement transmise par l'école. Nelly Wolf relève d'ailleurs que Guillaumin utilise dans *La Vie d'un simple* la langue du peuple scolarisé et s'exprime dans ce qu'elle appelle un « français d'instituteur » (Wolf 1990, 101). Il aurait ainsi acquis des « techniques rhétoriques élémentaires » typiques du primaire : « parallélisme, énumérations, marquent un style qui préfère par ailleurs les phrases courtes aux longues, les indépendantes juxtaposées aux phrases complexes, et, parmi les subordonnées, les relatives et les temporelles à toutes autres » (Wolf 1990, 158–159). Lors de sa courte scolarisation, d'une durée de 5 ans, Guillaumin aurait appris ce français scolaire élémentaire, sorte de « langue inachevée » émaillée de maladresses, partageant avec d'autres hommes et femmes issus du peuple cette nouvelle variété de français. Raymond Queneau faisait ainsi en 1948 le constat que « tous les écrivains prolétaires ont écrit dans le français figé » des manuels de français (Queneau 1948, 1).

L'analyse de N. Wolf s'accorde avec la critique de Poinot citée ci-dessus et offre un complément, en effet de miroir, à la manière dont Pierre-Victor Stock décrivait la singularité de *La Vie d'un simple* :

Dans notre littérature, que j'oserais appeler une littérature d'enseignement secondaire, où il n'y a guère que des écrivains bourgeois à avoir parlé, par oui-dire, des gens de la terre, il fait exception : ce paysan-là a parlé d'expérience. (Stock 1936, 208)

5 Gadet confirme que « c'est d'ailleurs une difficulté constante de l'étude des formes régionales que de distinguer entre traits populaires et traits régionaux » (2003b, 120). Voir aussi Brunet (1964, XII), et, sur la question de la variation de manière plus générale, Gadet (2007).

La « littérature d'enseignement primaire » de Guillaumin ne se distinguerait alors plus uniquement par un manque de maîtrise linguistique, mais elle serait un gage d'authenticité liée à l'expérience acquise en lieu et place de l'école secondaire.

La Vie d'un simple permet ainsi d'aborder deux dimensions du français populaire. D'une part, Guillaumin représente la langue des paysans du Bourbonnais avec un mélange de traits régionaux et de traits populaires. L'étude de Paul Vernois s'attache dans cette perspective à recenser « les éléments linguistiques du style rustique et leurs critères d'emploi » (Vernois 1963, 1^{ère} partie). D'autre part, Guillaumin serait – malgré lui – le modèle de l'écrivain qui emploie une nouvelle forme de français populaire fondée sur l'enseignement scolaire élémentaire. Plus qu'un « écart par rapport à une norme », on pourrait ainsi relever un écart « à l'intérieur du système linguistique national » (Wolf 1990, 158).

Bien que Guillaumin ne soit pas un auteur « issu des couches aisées », *La Vie d'un simple* présente tout de même une « mise en littérature » de voix du peuple. La présente étude s'attache à montrer sous quelle forme elle s'effectue, afin d'évaluer si elle diffère de celle proposée par des auteurs bourgeois. Nous nous concentrerons ainsi sur la première des deux dimensions mentionnées ci-dessus et analyserons les stratégies de Guillaumin pour tenter de représenter la voix des paysans sans patoiseries. Ce faisant, nous suivrons la manière dont l'auteur lui-même traite la question du français populaire et ne pratiquerons pas un recensement à la manière de P. Vernois. Plutôt que de procéder à des relevés de « ce qui est exclu de la langue légitime » (Bourdieu 1983, 98) avec le regard du chercheur, nous nous intéresserons à ce que Guillaumin lui-même signale comme différent du français standard.

L'exemple des *Dialogues bourbonnais* a révélé que la question de la représentation des voix du peuple en littérature suscite chez Guillaumin des doutes et des hésitations. L'auteur ne stabilise pas sa position avec *La Vie d'un simple* ; il profite au contraire des rééditions de l'œuvre pour apporter de nombreuses modifications. La comparaison des éditions successives du roman permettra d'évaluer l'évolution de sa position, avec une tendance à développer l'utilisation de termes régionaux ou familiers et à corriger les maladroites de son « français d'instituteur ».⁶

⁶ Nous ne reviendrons pas ici sur l'histoire éditoriale du roman, mais les lecteurs intéressés pourront consulter l'édition numérique de *La Vie d'une simple* parue sur la plateforme Variance (Guillaumin 2024).

2 Langage « correct » et langage « incorrect »

P. Vernois attribue à Guillaumin une « défiance fondamentale à l'égard du patois », dont l'emploi lui ferait ressentir un « complexe d'infériorité » (Vernois 1963, 233). Ce sentiment d'insécurité linguistique (Francard 1997) transparait également dans *La Vie d'un simple* : la langue y occupe en effet un rôle essentiel et les paysans semblent porter comme un stigmate le « langage incorrect de la campagne » (Guillaumin 1904, 74). Cette attitude de défiance et ce complexe sont attribués dans le roman au fils de Tiennon, qui trouve, au retour du service militaire, que sa famille parle « mal » :

Je trouve ça bête, disait-il, de parler ainsi. Dès qu'on est en présence de gens au langage correct, on se trouve gêné ; on ne peut rien dire, ou bien l'on dit fort mal des bourdes qui les font se ficher de nous. [...] je voudrais seulement qu'on écorche moins les mots. (Guillaumin 1904, 230)

Un passage antérieur, véritable mise en abyme de la manière de représenter la langue des paysans en littérature, lui donne raison en ce qui concerne le regard des autres : un écrivain « célèbre » note le parler de Tiennon et de ses proches pour illustrer les « scènes champêtres dans [s]on prochain roman ». Réaction du métayer :

Eh bien, je ne trouvais pas très loyale la façon d'agir de ce faiseur de livres. Je lui en voulais un peu d'inscrire mes réponses pour les publier, pour que d'autres bourgeois comme lui en puissent rire à leur tour. (Guillaumin 1904, 154)

Il semble dès lors logique que Guillaumin cherche à ne pas affubler ses personnages d'un français émaillé de patois dans un roman où il souhaite proposer une nouvelle manière de représenter les paysans en littérature. Il publie en effet *La Vie d'un simple* en réaction à certains auteurs qui présentent le monde rural de manière peu fidèle, selon lui, qu'il s'agisse de représentations positives, comme celle de George Sand, ou négatives à l'instar des romans d'Honoré de Balzac ou d'Émile Zola.⁷ S'inspirant du modèle de *Jacquou le croquant* (Eugène Le Roy 1899), Guillaumin aimerait contribuer à modifier la manière dont les paysans sont représentés en littérature en se fondant sur une véritable connaissance du monde rural. Il ne s'agit pas seulement de changer les représentations de leurs actions et

7 Sur ce double topos du paysan en littérature, voir Ponton (1977), Roche (2006, chap. 3), Jaquier (2019, 33) et Decorps (2022, 197–222).

de leurs coutumes, mais aussi de changer les représentations linguistiques afin que le parler populaire ne soit pas une source de comique.⁸

Ainsi, il n'y a rien d'étonnant à ce que la question de la langue intervienne dès l'avant-propos, comme nous l'avons vu, ou que certains personnages prêchent pour des changements. Tiennon lui-même ne sent pas prêt à adopter le « pur français » des maîtres (Guillaumin 1904, 74), mais il a conscience de l'importance de la langue, et la correction linguistique est une caractéristique récurrente dans les relations entre paysans et propriétaires, ou citadins.⁹ La distinction entre le français des paysans et celui des maîtres est thématifiée dans le roman, mais elle n'est pas réellement illustrée cependant, car le livre n'est pas écrit dans ce « langage incorrect de la campagne », bien que Tiennon raconte son histoire à la première personne. Guillaumin choisit d'employer peu de termes régionaux et de transcriptions cherchant à représenter la prononciation des personnages dans son roman, alors que d'autres écrivains s'intéressent précisément au roman rustique pour le côté « exotique » du monde rural.

Les transcriptions sont rares dans *La Vie d'un simple* et limitées aux personnages plus âgés, de la génération des parents et des grands-parents de Tiennon, nés avant le XIX^e siècle, comme dans ce dialogue entre le père et la sœur de Tiennon :

– *Ol a donc pas rata ?*

Ce qui voulait dire :

– Il n'a donc pas fait la chasse aux rats ?

Ma sœur disait non. Alors mon père :

– *Voué un feignant : si ol avait évu faim, ol aurait ben rata...* (C'est un fainéant : s'il avait eu faim il aurait bien raté).

Et il reprenait :

– *Enfin downnes-y une croye.* (Guillaumin 1904, 6)

Seules les paroles du père sont représentées au discours direct. Par ailleurs, il s'agit de phrases entières, signalées en italique, avec une traduction en français standard. Les mots régionaux ne servent donc pas à donner une coloration au discours du père, mais ces phrases entières en italique se présentent comme une

8 R. Mathé a une interprétation différente du renoncement à l'usage régional du français : Guillaumin serait « trop habitué au langage des terriens pour lui trouver quelque intérêt » (Mathé 1966, 504). L'expérience des *Dialogues bourbonnais* et les exemples cités ici de *La Vie d'un simple* semblent néanmoins indiquer que ce renoncement correspond plus à une stratégie de l'auteur qu'à un désintérêt.

9 Les ouvriers des villes aussi « s'exprimaient en meilleur français » (Guillaumin 1904, 91).

représentation fidèle du parler de ce personnage, la transcription semblant jouer un rôle ethnographique.

Quelques pages plus loin, une réplique de la grand-mère de Tiennon est également proposée sous la forme d'une transcription :

- *Ah ! là, là, là ! Voué-tu possib' mon Ghieu ! Sainte Mère de Ghieu !... O vont tous gonfler !... O vont tous êt' pardus !... Qui que j'vons faire, mon Ghieu ? Qui que j'vons dev'nir ?...* (Guillaumin 1904, 20)¹⁰

Ces deux exemples pris au début du livre laissent à penser que la représentation d'usages régionaux du français joue un rôle important dans le roman, mais la suite invalide cette hypothèse. La même grand-mère s'exprime en effet quelques pages plus loin dans un contexte similaire de lamentation, mais en français standard et sans la prononciation « Ghieu » pour « Dieu » :

Les hommes de loi vont tout nous prendre ; ils feront vendre aux enchères le mobilier et les instruments. Ah ! mon Dieu !... (Guillaumin 1904, 71)

L'usage des transcriptions n'est ainsi pas systématique dans *La Vie d'un simple* et on a l'impression que Guillaumin a commencé le livre dans une optique plus proche des *Dialogues bourbonnais*, avant de changer d'avis. Il reste quelques cas isolés, indiqués en italique au milieu de phrases en français standard. On en trouve un exemple dans une scène forte en émotions, où la transcription semble sans doute plus authentique :

Répète voir, *feignant*, répète voir que *j'sons* des porchers ! dit Aubert en roulant des yeux furieux. (Guillaumin 1904, 92)

Dans un dernier exemple, français standard et variantes régionales ne se mélangent pas, et l'italique sert à indiquer que certains mots sont employés en mention, et non plus en usage comme dans les exemples précédents :

Au fait, je ne demande pas qu'on adopte le genre de madame Lavallée, mais seulement qu'on écorche moins les mots, qu'on ne dise plus, par exemple, *ol*, pour il, – *nout'* pour notre, – *soué*, pour lui, – *bounne*, pour bonne, – *souère*, pour soif, – *ch'tit*, pour chétif, et ainsi de suite. (Guillaumin 1904, 230)

¹⁰ La prononciation « Ghieu », avec son *d* palatalisé, est l'un des exemples caractéristiques des parlers d'oïl du Bourbonnais (voir Gagnon 1982, 24 et Brunet 1964, XXI).

Exposé à une forme de français standard pendant son service militaire, le fils de Tiennon critique précisément l'usage régional de ces mots employés par les membres de sa famille.

La position du fils de Tiennon, navré de ce que les gens « se fichent » du parler des paysans, rejoint celle de Guillaumin et il semblerait que l'écrivain renonce à une utilisation généralisée de la transcription et de la représentation d'un français régional afin de ne pas discréditer les propos de ses personnages. Il s'agit d'éviter la représentation balzacienne de « la naïveté de la pose et [de] la bêtise de l'expression » du vieux paysan dont les paroles sont rendues avec un semblant de mimétisme contrastant avec le français soigné de son interlocuteur parisien :

Une loute, mon cher monsieur. Si alle nous entend, alle est capabe e'd filer sous l'eau !... Et, gnia pas à dire, elle a sauté là, tenez ?... (Balzac 1855, 242)

Dans son avertissement aux lecteurs, Guillaumin explique en effet à Tiennon que son livre aura pour objectif de « prouver [aux gens des villes] que tous les paysans ne sont pas aussi bêtes qu'ils le croient » : « car il y a dans votre façon de raconter une dose de ce qu'ils appellent "philosophie" » (Guillaumin 1904, VI). Afin de transmettre cette nouvelle image des paysans, il a sans doute paru important à Guillaumin de ne pas souligner l'écart entre leur manière de parler et celle des lecteurs. Cette idée d'écart pouvant frapper de discrédit se ressent assez nettement dans un autre exemple où l'italique est employé pour représenter les particularités phoniques d'un personnage auvergnat, avec son chuintement stéréotypé (voir Pillet 2006, 224) :

Choupe de chieur, tu vois, pequi ? Cha tient au corps au moins, chette choupe-là ; elle est plus bonne que chelle de chez vous... (Guillaumin 1904, 71)

Si cette représentation sert notamment à justifier la méfiance du jeune Tiennon envers un « étranger » qui s'exprime de manière totalement inédite à ses oreilles, elle permet sans doute aussi à Guillaumin de faire sourire le lecteur avec cette « choupe de chieur » que mange le bûcheron.

Outre les transcriptions, on pourrait s'attendre à voir dans un roman rustique des traits syntaxiques que l'on associe au français populaire, à la manière de ce vieil ami de Tiennon qui pose la question suivante : « Et comment ça va-t-il, mon vieux ? » (Guillaumin 1904, 286). Force est toutefois de constater qu'il y en a peu en dehors des quelques citations en italique. Le plus fréquent demeure sans doute l'usage d'articles devant les prénoms (*le Jean, la Victoire, la Mélie*), phénomène bien connu des lecteurs et probablement considéré de manière moins négative que les altérations de la syntaxe commune. Le *ne* des négations n'est que très

rarement omis, à part dans quelques cas d'énoncés à forte expressivité (injure, discours d'ivrogne, etc.) où il pourrait sembler incongru.¹¹

De manière générale, le texte semble plutôt subir une certaine standardisation et une utilisation d'un registre plus soutenu dans les rééditions, à l'instar de l'ajout de l'article dans *l'on*.¹² La recherche de concision entraîne également la suppression de certains présentatifs :

Georges Grassin, c'était le fils de ma sœur Catherine. Il venait de se marier [...] (Guillaumin 1904, 260)

Georges Gaussin, le fils de ma sœur Catherine, venait de se marier [...] (Guillaumin 1922, 306)

Lorsqu'il aborde la question de la syntaxe dans le roman rustique, P. Vernois relève une série d'« exceptions aux règles de l'usage correct » (Vernois 1963, 110) dans quelques œuvres, dont *La Vie d'un simple*. Nombre de ces exceptions ont été corrigées par Guillaumin dans les rééditions de son œuvre pour la rapprocher d'un français standard conforme à ses représentations linguistiques.

S'il reste des traits irréguliers par rapport au français standard visé par l'auteur, ils sont parfois soulignés (par l'italique dans l'exemple suivant), comme pour mieux indiquer la distance que l'auteur souhaite marquer avec cette syntaxe :¹³

Le roi Louis-Philippe n'a peut-être pas déjeuné aussi bien que moi. (Guillaumin 1904, 18)

Le roi Louis-Philippe n'a peut-être pas déjeuné aussi bien *comme moi*... (Guillaumin 1922, 29)

La syntaxe n'est semble-t-il pas le domaine dans lequel Guillaumin souhaite le plus expérimenter. L'enjeu, nous l'avons vu dans l'avertissement, est de « traduire » les phrases de Tiennon pour les « messieurs de Paris ». Si Guillaumin renonce globalement à cette stratégie, c'est sans doute, là aussi, pour ne pas discréditer ses personnages, alors qu'il semblait lui-même souffrir d'insécurité linguistique.¹⁴ Ses années

11 « Vieux serin, va ! t'as pas fini de nous embêter » (Guillaumin 1904, 75 ; cette réplique sera supprimée dans l'édition de 1922) ; « C'est pas vrai » (Guillaumin 1904, 299). On trouve en revanche une formulation presque identique, mais avec le *ne*, dans une réplique de la mère de Tiennon (Guillaumin 1904, 101).

12 « Partout l'on voyait les femmes s'employer » (Guillaumin 1922, 251) ; « la Marinette à qui l'on avait fait mettre » (Guillaumin 1922, 310).

13 L'ajout des italiques est demandé par l'auteur sur épreuves.

14 D'autres auteurs ne se privent pas de jouer avec la syntaxe. Dans son étude, P. Vernois relève par exemple des « traces très visibles de syntaxe occitane » chez Pourrat, Fabre et Le Roy (Vernois 1963, 127).

d'école primaire ont éveillé un intérêt pour la littérature, mais l'enseignement d'un instituteur « puriste » (Mathé 1966, 36) le rend sensible aux maladresses de son style.¹⁵ Très critique envers ses propres écrits, il parle souvent d'« insuffisance », de « faiblesse », de « négligences de style » (Guillaumin 1943, 16), de « maladresses », d'« imperfections », de « termes impropres » ou de « fautes de goût » (Guillaumin 1926, 1). Et quand un directeur de revue lui renvoie un manuscrit lourdement annoté, il en tire « d'utiles leçons [...] incitant à la sévérité pour soi-même » (Guillaumin 1926, 1). Guillaumin s'applique donc et soigne sa syntaxe. Les critiques relèvent d'ailleurs souvent une volonté de faire juste, déjà mentionnée en 1904 par Charles-Louis Philippe, que Guillaumin connaissait bien :

Un reproche plus grave serait dans la phrase même. Étant un peu malhabile vous avez peur d'être incorrect, un peu à la façon d'un instituteur qui n'oublie pas une liaison quand il parle. Mais pour ce livre-ci, je crois bien que tout cela, qui sent l'application, est un charme de plus. (Stock 1936, 228)

L'insécurité linguistique de Guillaumin l'incite ainsi sans doute à ne pas représenter la syntaxe populaire de ses personnages, puisqu'il la ressentirait comme un trait stigmatisant.

3 Signaler le français populaire

Malgré cette réticence apparente à représenter le « langage incorrect de la campagne », on trouve, de manière ponctuelle, un certain nombre de mots régionaux ou d'expressions qui semblent moins avoir pour fonction de colorer le texte que de garantir la précision du mot juste, ou l'authenticité, pour désigner des outils ou des actions agricoles,¹⁶ ainsi que des réalités du Bourbonnais. Dans la plupart des cas, ces mots sont signalés en italique ou entre guillemets. Guillaumin hésite d'ailleurs entre ces deux options, comme dans le cas du mot « boiron » :

J'étais employé comme toucheur de bœufs – « boiron » comme on disait alors – [...] (Guillaumin 1904, 53)

[...] je devins toucheur de bœufs ou *boiron*. (Guillaumin 1922, 67)

¹⁵ J.-M. Klinkenberg souligne ainsi que l'école « renforce l'insécurité linguistique » car elle « entraîne à la connaissance de la norme évaluative, mais sans pour autant donner la maîtrise effective de cette norme » (1999, 53).

¹⁶ Décrivant l'argot des métiers, Henri Bauche explique que « c'est le métier lui-même qui produit ces nouveautés, par le retour incessant, dans un cadre donné, des mêmes phénomènes, phénomènes qui n'existent que dans ce cadre » (Bauche 1920, 19).

D'une manière générale, l'auteur transforme une grande partie des guillemets en 1904 en italique dans l'édition de 1922. Les changements étant demandés sur épreuves, on peut écarter une décision de l'éditeur. Il est donc intéressant d'essayer de comprendre la manière dont Guillaumin utilise ces deux options pour souligner certains mots.

Rappelons peut-être que l'usage de l'italique et des guillemets n'est pas toujours homogène en français ; leurs fonctions principales sont décrites ainsi par Dominique Maingueneau :

[...] en modalisation autonymique l'italique s'emploie de manière préférentielle pour les *mots étrangers* et pour *insister* sur certaines unités. Nous venons précisément de mettre en italiques *mots étrangers* et *insister* pour les souligner. En revanche, les guillemets conviennent mieux quand il s'agit d'une *réserve* de la part de l'énonciateur, qui indique par là une non-coïncidence de sa parole. Mais ce n'est qu'une tendance ; bien souvent guillemets et italique sont employés indifféremment. (Maingueneau 2016 [1998], 191)

Il semblerait que Guillaumin utilise l'italique pour les usages régionaux, qui pourraient représenter une sorte de « mots étrangers » par rapport au français standard. Par exemple : *nout'*, *soué*, *ch'tit*, *croyes*, *les laboureux*, *les partageux*, *un défaiseux de sorts*, *bounhoummes*, *tourtier*. Les Guillemets sont quant à eux souvent utilisés pour les emplois autonymiques, quand on désigne une personne ou un objet (« Tiennon », « Toinot », « Bérot » ; « Il m'appelait "brigand d'Auvergne" » ; « Dit "de la Buffère" » ; « le qualificatif de "Chose" » ; « qu'on dénommait "la rue Creuse" ») ou pour les expressions des personnages qui se distinguent du français standard (« tuer le ver » ; « passer pour "chien" »).¹⁷ Il s'agit dans ce cas de variation diastratique plutôt que diatopique et les guillemets peuvent souligner la « réserve » de Guillaumin, la « non-coïncidence de sa parole » avec ces énoncés qui ne correspondent pas à ceux que l'on apprend à former à l'école.

La distinction entre italique et guillemets ne semble pas complètement sûre dans l'édition de 1904, mais elle gagne en cohérence dans celle de 1922 grâce à un travail de relecture fine de Guillaumin, qui indique la plupart des changements sur épreuves, confirmant parfois dans une remarque métalinguistique la règle qu'il suit. Lorsqu'il supprime l'italique du mot « patouille », l'auteur écrit en effet dans la marge : « en romain, le mot n'étant pas [essen]tiellement bourbonnais » (Guillaumin 1922b, 13). La liste suivante présente des exemples de mots régionaux entre guillemets dans l'édition de 1904 que l'auteur demande sur épreuves de

¹⁷ Cela correspond aux « guillemets lexicaux » de la terminologie de C. Vigneau-Rouayrenc, qui « indiquent que le vocable a des connotations familières, populaires ou argotiques » (1984, 12). Ils forment une sous-partie des guillemets linguistiques qui « connotent un niveau de langue qui n'est pas celui en usage d'ordinaire dans les textes littéraires » (1984, 11).

mettre en italique : goguenettes, bourri, marlassières/merlassières, bigot (fourche), bigochée, berlironneur, groumer. Ces cas sont d'autant plus intéressants que la plupart étaient déjà en italique, puis remplacés dans un deuxième temps par des guillemets, dans le manuscrit. Notons également que des italiques sont remplacés par des guillemets quand il ne s'agit pas de variations diatopiques : un « rouge » (un politicien progressiste) ; « gnon » ; « rendez-vous des sorciers » ; « durer trop longtemps » ; « ceux du bourg » ; « a pris le pays par pointe ».

Outre ces rectifications clarifiant l'usage des guillemets ou de l'italique, l'édition de 1922 présente également des ajouts de termes qui requièrent les guillemets ou l'italique. Selon P. Vernois, Guillaumin aurait inséré des mots régionaux ou vieillis « pour répondre à un intérêt folklorique et régionaliste que la première édition du roman avait suscité » (Vernois 1963, 236), citant notamment l'exemple du verbe « quérir », dont on note effectivement un nombre croissant dans l'édition de 1922.¹⁸ La comparaison des éditions confirme l'affirmation de P. Vernois, plusieurs modifications visant à remplacer des termes en français standard par des mots en italique : miche devient *ribate* ; araire / *ariau* ; faux / *daille* ; fille / *gassille* ; pâle / *virou*.¹⁹

Guillaumin ne se limite toutefois pas à ces mots régionaux et archaïques ; il développe également la dimension populaire en ajoutant entre guillemets des expressions familières : non-vendus devient « rebuts » ; manger / « bouffer » ; je représentais / je « marquais » ; Fauconnet / le « patron » ; ma faux / mon « dard » ; Charles / le « matin » ; débauches / « bombes » ; se grisa abominablement / prit sa « cuite ». D'autres cas sont insérés dans des phrases absentes de la première édition, comme : mes « vieux » ; « pomponnée » ; ou les « fortes têtes ». La plupart de ces termes renforcent la dimension populaire du texte tout en restant compréhensibles par les lecteurs. On pourrait sans doute les retrouver dans des romans populaires situés dans d'autres régions, car ils n'ont rien de typiquement bourbonnais.

La syntaxe est moins affectée par ces stratégies de réécriture visant à rendre la langue plus populaire, mais on relève la transformation de l'emploi transitif direct à l'emploi transitif indirect avec le verbe « aider » : « l'aider » est remplacé par « lui aider » dans l'édition de 1922 (les éditions successives reviennent à l'em-

¹⁸ Il faut relever que le mot est orthographié de manière archaisante, « quérir », sans l'accent. Il semble néanmoins que Guillaumin ne soit pas responsable de cette orthographe, car la version qu'il envoie à l'éditeur emploie l'accent. L'auteur inscrit d'ailleurs dans la marge des épreuves de 1922 « ? quérir s'écrit sans l'accent » (Guillaumin 1922b, 14), comme s'il s'était posé la question et avait dû se renseigner.

¹⁹ Comme pour l'édition de 1904, il y a encore quelques incohérences entre les guillemets et l'italique, avec des expressions comme *user les draps* en italique plutôt qu'entre guillemets.

ploi transitif direct), variante vieillie qui peut paraître comme une représentation stéréotypée du parler populaire.

L'italique comme les guillemets signalent une hétérogénéité énonciative entre le « français scolaire » prioritairement employé par le narrateur et le français populaire qui apparaît de manière ponctuelle. L'hésitation entre des formes populaires ou standards illustre cependant un véritable dilemme pour Guillaumin qui cherche à rendre son texte intelligible pour tous les lecteurs, tout en garantissant l'authenticité de son témoignage sur la vie paysanne. *La Vie d'un simple* ne s'adresse pas prioritairement aux paysans bourbonnais et ne peut pas être écrit dans la langue de ces derniers, mais une rédaction entièrement en français standard nuirait à la représentation qu'offre le livre de la vie d'un métayer. Souvent considéré de manière négative, comme écart par rapport à la norme, le français populaire est aussi un « mode de communication à valeur identitaire et cohésive » qui garantit une « reconnaissance entre pairs » et une forme de solidarité (Gadet 2003a, 111). La lecture de mots régionaux, familiers ou argotiques peut parfois sembler exotique si l'on considère l'écart par rapport à une norme, mais l'absence de ces mots dans un roman comme *La Vie d'un simple* pourrait à l'inverse rendre Tiennon étranger à son milieu d'origine.

4 Expliquer le français populaire

Certains termes régionaux peuvent être compris en contexte, mais d'autres nécessitent des explications en note de bas de page. Sur les quinze notes de la première édition, deux donnent des précisions historiques (sur le nom de la commune de César) et sociales (sur la constitution d'une cagnotte pour échapper à la conscription), alors que les treize autres concernent des termes régionaux le plus souvent en italique dans le texte. Trois de ces explications contiennent d'ailleurs l'adjectif « bourbonnais » : « terme bourbonnais », « expression bourbonnaise », « dans les campagnes bourbonnaises ».

Le manuscrit réserve des surprises concernant ces notes, car certaines semblent avoir été ajoutées après coup, les appels se trouvant au-dessus de la ligne, et non pas entre les mots.²⁰ Elles concernent les mots suivants : Breure, lever les gognes, coquelette, paillasse, entrousse, quetou. S'il s'agit bien d'ajouts tardifs et non d'erreurs de recopie, on peut se demander si les notes ont été demandées par l'éditeur (ou d'autres relecteurs). Il aurait été intéressant de savoir si Guillaumin considérait ces mots compréhensibles en contexte ou s'ils lui semblaient telle-

²⁰ C'est le cas de deux des trois notes contenant le terme « bourbonnais ».

ment naturels qu'il en oubliait qu'ils étaient absents des dictionnaires usuels. Il ne semble pas y avoir de correspondance ou de documents dans les archives pour éclairer ce point.

Fait apparemment paradoxal, si les termes régionaux augmentent entre l'édition de 1904 et celle de 1922, près de la moitié des notes expliquant les mots bouronnais disparaît. Cela reflète en fait un changement de stratégie, car le contenu explicatif est déplacé à quatre reprises directement dans le texte : « bœufs mauriats » devient « bœufs rouge foncé, de la race de Salers ou de Mauriac », et trois syntagmes entre crochets ont été ajoutés à « *goguenettes*[, ou anecdotes drolatiques] », « une grande [vanette²¹ ou] *paillasse* » et « *tason* [– c'est-à-dire un peu mou, un peu lent] ». Ces reformulations ne rendent pas les termes régionaux moins visibles, mais on peut se demander s'ils ne contribuent pas à mieux les fonder dans le texte en supprimant l'effet énonciatif d'une note où une autre voix commente les termes utilisés par le personnage-narrateur.

D'un point de vue formel, les explications contiennent souvent un terme introduisant une reformulation, comme « ou » et « c'est-à-dire ». Elles deviennent d'ailleurs plus fréquentes dans l'édition de 1922 pour expliquer des mots en italique : « civière, ou *bayard* », « gâteau non levé, ou *tourton* » ; « *pluches* ou râteaux à foin » ; « se mettent à *groumer*, c'est-à-dire se tassent, tête baissée », etc. Quant aux termes et expressions entre guillemets, plutôt que d'être reformulés, ils sont souvent simplement accompagnés d'un commentaire métadiscursif du type « comme on dit » dans l'édition de 1922 :

[...] mon père finit par trouver un autre « endroit », comme on dit. (Guillaumin 1922, 90)

[...] boire un café froid, histoire de se « calmer les sangs », comme on dit... (Guillaumin 1922, 114)

L'indéfini *on* est même parfois remplacé par un *nous*, complété en *nous, paysans*,²² qui renforce le décalage entre le français des paysans et celui des lecteurs :

[...] la soupe de mon déjeuner de midi ou « goûter » comme nous disons plutôt nous, paysans. (Guillaumin 1922, 156)

²¹ Le terme est déjà écrit, à la main, avec un seul n dans l'édition de 1918 que Guillaumin corrige en vue de la réédition de 1922 (Guillaumin 1918, 202).

²² La première personne du pluriel est également employée dans l'édition de 1943 : « dans notre parler : marage, fauchage » (Guillaumin 1943, 156).

Quelques exemples se présentent également avec des italiques,²³ mais la démarcation entre l'explication par reformulation et le commentaire métadiscursif suit en général assez bien celle entre guillemets et italique, comme le confirme cette transformation de l'édition de 1922 déjà citée :

J'étais employé comme toucheur de bœufs – « boiron » comme on disait alors (Guillaumin 1904, 53)

[...] je devins toucheur de bœufs ou *boiron*. (Guillaumin 1922, 67)

La première phrase, seule occurrence du commentaire métadiscursif de type « comme on dit » de toute l'édition de 1904, commente le mot « boiron » placé entre guillemets. Dans l'édition de 1922, le mot est transformé en italique, sans doute parce qu'il s'agit d'un mot technique du monde agricole, pas d'une expression familière. La reformulation en « ou » suffit pour traduire l'expression, alors que « comme on disait » insiste dans la première phrase sur le décalage.

Les commentaires et les reformulations permettent à Guillaumin d'ajouter des termes régionaux et des mots familiers ou argotiques sans rendre le texte incompréhensible. Cette stratégie semble viser une recherche d'authenticité. La lecture gagne sans doute également en fluidité quand l'explication est intégrée dans le texte. D'ailleurs, même quand l'explication est identique en 1904 et 1922, elle semble mieux intégrée dans le texte en 1922 :

[...] il s'était amusé à faire une *grelottière*. (C'est une sorte de petit panier ovale qu'on tresse avec des joncs et dans lequel on met deux ou trois cailloux menus avant de le boucher tout-à-fait : les cailloux font ensuite, lorsqu'on agite l'objet, un vague bruit de grelots.) (Guillaumin 1904, 195)

[...] il s'était amusé à faire une *grelottière*. C'est une sorte de petit panier ovale qu'on tresse avec des joncs et dans lequel on glisse de menus cailloux avant de le boucher tout à fait – qui, remués, font ensuite un vague bruit de grelots. (Guillaumin 1922, 232)

Avec les parenthèses et les notes, l'édition de 1904 donne l'impression d'un texte édité après coup : le mot est utilisé par Tiennon, puis expliqué par Guillaumin. Le récit serait en quelque sorte pensé dans ces termes familiers ou régionaux, qui viendraient naturellement à Tiennon. Ils semblent mieux intégrés dans le texte de 1922, mais la reformulation souligne en fait le caractère hybride du récit, écrit en pensant simultanément le mot régional et son équivalent en français standard.

23 « Je passai une bonne soirée à causer, à *jarjoter* comme on dit, avec ma sœur et mon beau-frère » (Guillaumin 1922, 202) ; « Quand il put descendre, chancelant et tremblant, – un peu *virou*, comme on dit » (Guillaumin 1922, 230).

Est-ce vraiment Tiennon qui reformule certains mots et les commente, comme le laisse penser l'intégration des explications dans le récit, ou ne serait-ce pas plutôt Guillaumin qui sert d'intermédiaire entre son voisin paysan et les « messieurs de Paris », mais en tentant de masquer son intervention ? Dans ce cas, puisque l'auteur dit traduire les phrases de son interlocuteur et qu'il pourrait en faire autant avec les mots en question, ces derniers servent-ils toujours une fonction d'authenticité ou relèvent-ils d'une forme d'illustration visant à satisfaire les lecteurs friands de régionalismes ?

5 Conclusion

Comment représenter les voix du peuple quand on est soi-même issu d'un milieu populaire ? Le défi auquel est confronté Guillaumin a également préoccupé les écrivains prolétariens :

Faut-il écrire en argot, en reproduisant le parler oral, imiter une syntaxe incorrecte ou se servir d'un vocabulaire spécifique ? Faut-il bannir les phrases complexes, les imparfaits du subjonctif ? Le passé simple ? (Aron 2012, 46)

Paul Aron soutient que ces écrivains ont été « contraints de réaliser un bricolage linguistique » (Aron 2012, 47).

Dans *La Vie d'un simple*, Guillaumin s'en remet lui aussi à une forme de « bricolage linguistique » en présentant une langue qui n'est ni le français régional de Tiennon ni totalement le français standard auquel sont habitués les lecteurs. Il renonce ainsi en grande partie aux transcriptions, mais parsème son texte de termes régionaux et archaïques. Ces opérations sont réalisées avec un certain nombre d'hésitations qui ont pour constante un refus de représenter le parler populaire de manière exotique pour mieux faire entendre la voix du peuple. Il s'agit en effet d'éviter de stigmatiser les paysans afin de communiquer la philosophie de ces personnes souvent mal comprises de leurs contemporains. Ainsi, même si la langue que parle Guillaumin avec ses voisins correspond à un usage régional du français, il choisit de ne pas montrer la singularité des paysans par une représentation mimétique de leur manière de parler.

L'adoption d'un « style écrit » va parfois trop loin selon l'opinion de certains contemporains, à l'instar de Charles-Louis Philippe qui encourage même Guillaumin à réécrire un passage « en style parlé » (Stock 1936, 228). L'auteur réécrit donc ce récit intradiégétique pris en charge par l'oncle de Tiennon (Guillaumin 1922, 60–61) en transformant le passé simple en présent, en ajoutant des expressions familières (« en veux-tu en voilà » ; « et pas pour rire, je vous en réponds »),

et parfois vulgaires (« salauds », « z'yeutais », « bouffer ») ou en supprimant certaines formulations sans doute jugées trop littéraires :

J'étais en reconnaissance avec ma compagnie, sur les flancs de la colonne, au delà d'une légère ondulation qui se détachait en relief dans l'immense paysage plat. (Guillaumin 1904, 47)

Voilà qu'on nous envoie une vingtaine en reconnaissance pour fouiller un petit bois de sapins sur la gauche de la colonne. (Guillaumin 1922, 60)

Les descriptions agrémentées de termes maniérés laissent place à un style plus direct (« gauche » remplace « flanc ») arborant des expressions plus communes dans le français parlé (« voilà que »).

Il s'agit là d'un cas particulier à l'intérieur d'un dialogue, mais le récit premier, pris en charge par Tiennon, n'est pas réécrit dans un style plus parlé. Au contraire, Guillaumin s'efforce de corriger les « maladresses » de son écriture en visant un idéal de concision, « à la recherche de l'expression juste » (Guillaumin 1931 [1901], 11). Il développe ainsi une forme de simplicité qui emprunte plus au style littéraire de ses contemporains qu'à la syntaxe élémentaire apprise à l'école. L'auteur intègre cependant dans cette langue soignée un nombre croissant de termes régionaux et d'archaïsmes dans l'édition de 1922, puis dans celle de 1943. Cette hybridité constitue une variante à la réponse proposée par George Sand dans l'avant-propos de *François le Champi*, livre connu de Guillaumin, pour sortir du dilemme de la représentation du parler rural dans les romans :

Si je fais parler l'homme des champs comme il parle, il faut une traduction en regard pour le lecteur civilisé, et si je le fais parler comme nous parlons, j'en fais un être impossible, auquel il faut supposer un ordre d'idées qu'il n'a pas. [...]

– Mais leur langage exige une traduction ; il faut écrire en français, et ne pas se permettre un mot qui ne le soit pas, à moins qu'il ne soit si intelligible qu'une note devienne inutile pour le lecteur. [...] Mais raconte-la-moi *comme si tu avais à ta droite un Parisien parlant la langue moderne, et à ta gauche un paysan* devant lequel tu ne voudrais pas dire une phrase, un mot où il ne pourrait pas pénétrer. Ainsi tu dois parler clairement pour le Parisien, naïvement pour le paysan. L'un te reprochera de manquer de couleur, l'autre d'élégance. Mais je serai là aussi ; moi qui cherche par quel rapport l'art, sans cesser d'être l'art pour tous, peut entrer dans le mystère de la simplicité primitive, et communiquer à l'esprit le charme répandu dans la nature. (Sand 1853 [1848], 3, nous soulignons)

L'idée de traduction, reprise également dans l'avant-propos de *La Vie d'un simple*, souligne l'écart ressenti entre le français régional et le français standard. Le choix de Sand consiste en une « langue moderne » écrite « naïvement » pour réaliser la synthèse du français des lecteurs et de celui des paysans qu'elle met en scène. La lecture du roman relève néanmoins quelques surprises quant à la naï-

veté de la langue : hormis quelques « oui-da » et des répliques plus archaïsantes de la belle-mère de Madeleine,²⁴ les protagonistes s'expriment dans un français très soigné. François, à douze ans, exprime une pensée très réfléchie avec un style qui peut étonner chez un garçon dont la seule formation mentionnée est le catéchisme :

J'ai comme un repentir quand je prie pour l'âme de ma pauvre mère : c'est de ne l'avoir pas assez aimée. Je suis bien sûr d'avoir toujours fait mon possible pour la contenter, de ne lui avoir jamais dit que de bonnes paroles, et de l'avoir servie en toutes choses comme je vous sers vous-même ; mais il faut, madame Blanchet, que je vous avoue une chose qui me peine et dont je demande pardon à Dieu bien souvent : c'est que depuis le jour où ma pauvre mère a voulu me reconduire à l'hospice, et où vous avez pris mon parti pour l'en empêcher, l'amitié que j'avais pour elle avait, bien malgré moi, diminué dans mon cœur. (Sand 1853 [1848], 11-12)

Guillaumin reprend le dispositif de Sand en veillant à ne pas faire de Tiennon un « être impossible ». Michel Augé-Laribé semble confirmer le succès de cette opération, car il souligne lors de la remise du prix Olivier de Serres à l'écrivain bourbonnais que le mérite de ce dernier est d'avoir « fait entendre dans notre histoire littéraire une petite voix jusqu'alors inentendue » (cité dans Mathé 1966, 509). Afin de ne pas exclure les mots régionaux qui ne seraient pas « si intelligible[s] qu'une note devienne inutile pour le lecteur », Guillaumin développe par ailleurs les explications et reformulations qui se fondent dans le récit. Le procédé n'échappe pas à une certaine forme d'artificialité d'un point de vue énonciatif, mais il permet d'intégrer des termes garantissant l'authenticité du propos sans paraître de simples illustrations du parler des paysans bourbonnais.

La manière dont Émile Guillaumin met en scène le français populaire dans *La Vie d'un simple* n'est pas inédite. Il renonce en grande partie aux transcriptions et aux tours syntaxiques que l'on observe chez Balzac, afin de ne pas présenter la langue des paysans comme exotique et de ne pas stigmatiser ces derniers. George Sand avait déjà ouvert la voie, mais l'écrivain bourbonnais parfait le procédé en exploitant une langue simple, ce « français d'instituteur » dont parle N. Wolf, qui offre plus de vraisemblance que l'extrait de *François le Champi* cité plus haut. Contrairement aux écrivains issus de milieux aisés, ce « français des écoles primaires », évoqué par Poinot dans l'extrait cité plus haut, est celui acquis par Guillaumin, mais qu'il parvient à exploiter de manière littéraire pour en faire un style en accord avec son propos, amélioré d'édition en édition. En outre, l'auteur

24 « Ah ! c'est la fièvre de misère ! répondit la vieille en regardant François ; ça se guérirait avec de la bonne soupe ; mais ça n'en a pas. C'est le champi à cette femme qui a emménagé d'hier. C'est la locataire à ton homme, Madeleine. Ça paraît bien malheureux, et je crains que ça ne paye pas souvent. » (Sand 1853 [1848], 5)

ne se contente pas de mots stéréotypés (« Oui-da », etc.) : les termes régionaux et ceux relevant de l'argot du travailleur agricole sont nécessaires dans *La Vie d'un simple* pour décrire la réalité des paysans bourbonnais.²⁵ Guillaumin parvient ainsi à représenter le parler populaire ni de manière exotique ni par assimilation totale au français des textes littéraires, pour mieux faire entendre la voix du peuple.

Références bibliographiques

- Aron, Paul (2012) : « Éléments pour une poétique de l'écriture du travail et des travailleurs », dans : *Intercambio* 5, 32–49.
- Baggioni, Daniel (1993) : « Historique du concept de *français régional* », dans : *Travaux & documents* 3 (*La lexicographie variationniste en situation de contact*), Saint Denis, Université de la Réunion, 17–38.
- Balzac, Honoré de (1855) : *Les Paysans*, dans : *Œuvres complètes de H. de Balzac*, Paris, Houssiaux, 1855, vol. 18.
- Bauche, Henri (1920) : *Le Langage populaire : grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris, avec tous les termes d'argot usuel*, Paris, Payot.
- Bertucci, Marie-Madeleine (2019) : « Vers une conceptualisation de la notion de “français régional” : de la dialectologie à la sociolinguistique », dans : *Mots. Les langages du politique* 120, 167–183.
- Bonin, Marcel/Gaillardon, David (2010) : *Le parler du Bourbonnais*, Paris, Bonneton.
- Bourdieu, Pierre (1983) : « Vous avez dit “populaire” ? », dans : *Actes de la recherche en sciences sociales* 46, 98–105.
- Brunet, Frantz (1964) : *Dictionnaire du parler bourbonnais et des régions voisines*, Paris, Klincksieck.
- Decorps, Antoine (2022) : *Émile Guillaumin, journaliste. Une morale populaire et un idéal d'élévation paysanne*, Paris, L'Harmattan.
- Dufter, Andreas/Zepp-Zwirner, Susanne (2025) : « Introduction », dans ce volume.
- Francard, Michel (1997) : « Insécurité linguistique », dans : Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga, 170–176.
- Gadet, Françoise (2003a) : « “Français populaire” » : un classificateur déclassant ? », dans : *Marges Linguistiques* 6, 103–115.
- Gadet, Françoise (2003b) : « La variation : le français dans l'espace social, régional et international », dans : Marina Yaguello (dir.), *Le grand livre de la langue française*, Paris, Seuil, 91–152.
- Gadet, Françoise (2007) : *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- Gagnon, Camille (1982 [1972]) : *Le Folklore bourbonnais*, vol. 4 : *Les parlers*, Roanne, Horvath.
- Grenouillet, Corinne/Reverzy, Éléonore (dir.) (2006) : *Les voix du peuple dans la littérature des XIX^e et XX^e siècles*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.

²⁵ C. Gagnon souligne d'ailleurs cette nécessité : « nombre de termes typiques, de tournures spéciales, principalement en matière de travaux rustiques, continuent à vivre et s'intercalent soudain dans la conversation. Ces expressions conservent en effet une utilité pratique en traduisant une nuance que le français ne rend pas » (1982, 23). Voir aussi Brunet (1964, XVIII).

- Guillaumin, Émile (1902) : *La Vie d'un simple*, manuscrit, Archives départementales de l'Allier, Fonds É. Guillaumin, 47J1.
- Guillaumin, Émile (1904) : *La Vie d'un simple*, Paris, Stock.
- Guillaumin, Émile (1918) : *La Vie d'un simple*, édition annotée par l'écrivain en vue de la réédition de 1922, Paris, Stock, Médiathèques Moulins Communauté, R-BP-2663.
- Guillaumin, Émile (1922a) : *La Vie d'un simple*, Paris, Nelson.
- Guillaumin, Émile (1922b) : *La Vie d'un simple*, épreuves d'imprimerie avec corrections de l'auteur, Paris, Nelson, Archives départementales de l'Allier, Fonds É. Guillaumin, 47J1.
- Guillaumin, Émile (1926) : « Vingt ans après », dans : *Le Peuple*, 17 mai, 1.
- Guillaumin, Émile (1931 [1901]) : *Tableaux champêtres*, Moulins, Crépin-Leblond.
- Guillaumin, Émile (2024) : *La Vie d'un simple*, éd. Cyrille François, Lausanne, Variance, www.variance.ch.
- Jaquier, Claire (2019) : *Par-delà le régionalisme : roman contemporain et partage des lieux*, Neuchâtel, Livreo-Alphil.
- Klinkenberg, Jean-Marie (1999 [1994]) : *Des langues romanes. Introduction aux études de linguistique romane*, Paris/Bruxelles, Duculot.
- Maingueneau, Dominique (2016 [1998]) : *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin.
- Mathé, Roger (1966) : *Émile Guillaumin, l'homme de la terre et l'homme de lettres*, Paris, Nizet.
- Philippe, Gilles/Piat, Julien (dir.) (2009) : *La Langue littéraire : une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Fayard.
- Pillet, Elisabeth (2006) : « Les paysans au café-concert : stéréotypes et voix divergentes », dans : Corinne Grenouillet/ Eléonore Reverzy (dir.), *Les voix du peuple dans la littérature des XIX^e et XX^e siècles*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 219–229.
- Ponton, Remy (1977) : « Les images de la paysannerie dans le roman rural à la fin du XIX^{ème} siècle », dans : *Actes de la recherche en sciences sociales* 17–18, 62–71.
- Queneau, Raymond (1948) : « On Cause », dans : *Les Lettres françaises*, 6 mai, 1.
- Roche, Agnès (2006) : *Émile Guillaumin. Un paysan en littérature*, Paris, CNRS éditions.
- Sand, George (1853 [1848]) : *François le Champi*, dans : *Œuvres illustrées de George Sand*, vol. 3, Paris, Hetzel.
- Stock, Pierre-Victor (1936) : *Mémorandum d'un éditeur*, deuxième série, Paris, Stock.
- Vernois, Paul (1963) : *Le Style rustique dans les romans champêtres après G. Sand : problèmes de nature et d'emploi*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Vigneau-Rouayrenc, Catherine (1984) : « Les guillemets ou l'énonciation non-verbale chez L.-F. Céline et H. Poulaille », dans : *L'information grammaticale* 20, 11–17.
- Vigneau-Rouayrenc, Catherine (1990) : « Recherches sur le langage populaire et argotique dans le roman français de 1914 à 1939 », dans : *L'information grammaticale* 47, 44–46.
- Wolf, Nelly (1990) : *Le Peuple dans le roman français de Zola à Céline*, Paris, Presses Universitaires de France.

